

Justificatif généré le 13/09/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 13/09/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/628222](http://www.actu-juridique.fr/a/628222)

N° d'annonce : 628222

## TUTTI FRUTTI STUDIO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

**Siège social** : 18 Boulevard des filles du calvaires 75011 PARIS

851 842 708 R.C.S. Paris

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Emmanuelle MÉNASCÉ, demeurant 18 Boulevard des filles du calvaires à PARIS (75011), associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 18 Boulevard des filles du calvaires à PARIS (75011). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PARIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : **aeINcvY8L**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeINcvY8L>

